

Initiatives ministérielles

riches et nous disons aux multinationales que nous allons réduire leurs impôts de 50 p. 100.

Nous ne ferons absolument rien pour les gens très pauvres. Nous ne ferons rien pour les sociétés canadiennes qui exercent leurs activités au Canada. C'est la raison pour laquelle j'estime que, lorsqu'on examine les projets de loi dont nous discutons, ce qui se passe réellement au sujet des recettes fiscales, c'est que nous prenons de l'argent aux pauvres pour le donner aux riches.

C'est l'envers de Robin des Bois. Il travaille maintenant pour les grandes sociétés qui représentent les multinationales aux États-Unis qui fonctionnent si bien dans notre pays, un pays qui, selon la Banque mondiale, se classe au deuxième rang parmi les pays riches parce qu'il possède des ressources.

Aujourd'hui, la Chambre des communes, de concert avec le Bloc et le Parti réformiste, qui appuient ce projet de loi à fond, ne fonctionne pas. Les Canadiens disent que nous devons changer les règles de procédure ou nous débarrasser des deux partis d'opposition.

• (1225)

[Français]

M. Pierre Brien (Témiscamingue, BQ): Monsieur le Président, ça me fait sourire d'avoir assisté à ce spectacle politique du député du Parti libéral. Évidemment, il a conclu avec un raisonnement un peu illogique en disant s'en prendre davantage aux partis de l'opposition qu'au gouvernement. Je lui rappellerai bien amicalement que s'il n'est pas d'accord, il n'a qu'à régler ses comptes avec ses propres collègues. C'est un projet de loi qui vient du gouvernement, formé de collègues du même parti que lui. Donc, ils se parleront entre eux et ils essaieront de s'entendre. J'ai même un peu de peine de les voir déchirés ainsi, ce matin. Cependant, je le rejoins sur un certain nombre de points, sur d'autres non, et je vais y venir.

Évidemment, son souci pour les démunis de notre société, on le partage. On est d'accord avec ça et j'espère que, quand viendra le temps d'adopter la réforme d'assurance-chômage ou des choses comme ça, il se lèvera de la même façon. Il me semble qu'il n'y avait qu'un député qui s'était opposé, la dernière fois. Je ne suis pas sûr de l'avoir entendu. Je ne suis pas sûr qu'il était présent. Bref, on regardera, la prochaine fois, et on verra où il sera, dans le débat qui s'en vient, notamment sur les coupures dans les paiements de transfert et ce qui se passe dans le domaine des programmes sociaux. On verra où il sera et on verra si son souci est réel ou s'il ne fait que de la politique spectacle ici, une fois de temps en temps, pour faire plaisir à ses électeurs et se faire élire dans son comté.

Ce que je veux dire sur ce projet de loi, c'est qu'il y a le fond et il y a la forme. Ce que le vérificateur général a dit au sujet des conventions fiscales, et ce à quoi nous souscrivons, c'est qu'il faudra effectivement, un jour, se donner un code de conduite quand viendra le temps de signer des conventions fiscales avec d'autres pays. Parce qu'il arrive notamment des cas où il y a des déséquilibres majeurs entre les taux d'imposition du Canada et ceux de l'autre pays signataire de la convention. Dans ces cas-là, il y a un problème évident et il faut s'assurer que, quand on signe

ce genre d'ententes, cela ne se fasse pas au détriment de différentes transactions économiques qui font en sorte qu'on perd des revenus ici.

Dans le cas qui nous concerne, c'est une convention fiscale avec les États-Unis. Évidemment, on peut être contre si on veut, mais il faut le dire directement, si on est contre. On ne peut pas, en tout cas de notre point de vue, s'opposer à ce qui vise à favoriser au maximum les échanges économiques entre le Canada et les États-Unis.

Pendant longtemps, on a cru que nos marchés étaient Est-Ouest, au Canada, et, de plus en plus, on voit que nos marchés sont Nord-Sud. Il y a là beaucoup de potentiel de développement. Je comprends qu'il reste des zones de résistance chez certains qui se sont opposés à l'entrée en vigueur du libre-échange et de ce qui en découle, mais il faut passer aux années 2000 et vers où on s'en va. Et c'est par là qu'on s'en va. Il faut être conséquent et être logique. Quand on accepte d'entreprendre dans des choses comme le libre-échange, il faut vivre avec ce que cela implique. Il faut aussi vivre avec la réciprocité. Et là, j'en viens au contenu de ces amendements, lesquels m'apparaissent techniquement mal rédigés ou alors il y a un problème.

Évidemment, il y a le premier amendement. J'ai entendu le discours du député libéral qui s'en est pris, dans une envolée spectaculaire, à la réduction de 10 p. 100 à 5 p. 100 qu'il va y avoir sur le taux d'imposition. Pourtant, son amendement vise cela, à faire en sorte que ça ne s'appliquera pas après l'an 2000. Pourquoi avant? Pourquoi pas après? Pourquoi 2000? Pourquoi pas 2001? Pourquoi pas 2002? Il est très difficile de saisir le sens de son premier amendement et je n'ai trouvé personne qui puisse m'expliquer le sens réel et la portée de son premier amendement.

Évidemment, on ne peut pas être d'accord avec quelque chose qui est mal rédigé. On est contre ou on est pour. On n'est pas contre pendant quelques années et pour après. À un moment donné, il faut être logique.

Le deuxième amendement me fait penser à des gens qui sont en faveur du libre-échange, mais à sens unique. On est pour que les autres nous ouvrent leurs frontières, mais nous, on les fermerait. Mais là, c'est dans le domaine fiscal. On dit qu'il ne faudrait pas, nous, accorder ce remboursement rétroactif, si on veut. On ne devrait l'accorder que s'il y a eu des revenus imposables au Canada durant cette période. Il y a une contrepartie à cela aussi. Quel raisonnement applique-t-on pour l'inverse, pour les résidents américains avec des actifs qui étaient en sol canadien ou québécois?

Mais là, on ne trouve pas la contrepartie de cela. La contrepartie d'accepter le deuxième amendement veut dire de demander aux Américains de faire la même chose et de rouvrir la convention fiscale. C'est le sens de ce qu'ils souhaitent, je suppose, parce qu'il faut être conséquent avec ce que l'on propose. S'ils le font, ça m'étonne, parce que ce sont les mêmes gens qui font des discours ici et qui disent aux souverainistes: «Ah, que ce serait effrayant si vous votiez oui. Peut-être qu'il faudrait rouvrir l'ALENA.» Eux veulent rouvrir des conventions fiscales. Ils disaient en campagne électorale qu'ils voudraient rouvrir l'ALENA.